

## CONFÉRENCE NUMÉRIQUE

### Covid-19 en Afrique

#### Renforcer la coopération pour un retour au travail efficace

*Mardi 30 juin 2020, 12h00-13h30 (HEC, Genève), ou 10h00-11h30 (UTC, Abidjan)*



### **Contexte**

Suite à l'apparition du Covid-19 sur leur territoire, les gouvernements africains ont rapidement décrété l'état d'urgence sanitaire. Plusieurs mesures sanitaires ont été mises en place afin de lutter contre la propagation du virus. Ces mesures ont depuis des impacts négatifs importants sur les activités économiques de tous les pays africains. Selon la Banque Mondiale, la croissance économique en Afrique subsaharienne passera de 2,4% en 2019 à une fourchette entre -2,1 % et -5,1 % en 2020, ce qui constituera la première récession dans la région depuis 25 ans. Différents facteurs macro-économiques expliquent également cette entrée en récession du continent : chute du PIB des principaux partenaires commerciaux de la région, particulièrement la Chine et la zone euro, baisse des cours des matières premières et réduction de l'activité touristique dans de nombreux pays.

Le monde du travail se retrouve profondément touché par la crise actuelle. Plusieurs entreprises ont fait l'objet d'une fermeture obligatoire ou recommandée, et ce, sans avoir eu la possibilité d'assurer la continuité de leurs activités. Selon le modèle de prévision immédiate du BIT, les heures de travail dans le monde ont diminué au premier trimestre 2020 d'environ 4,5 pour cent (ce qui équivaut à environ 130 millions d'emplois à plein temps, sur la base d'une durée hebdomadaire de 48 heures) par rapport à la situation d'avant la crise (quatrième trimestre 2019). Au la fin du deuxième trimestre 2020, le total des heures de travail dans le monde devrait être de 10,5 pour cent inférieur à celui du trimestre précédant la crise. La pandémie évolue toutefois et, avec elle, les mesures prises par les gouvernements et les entreprises pour y faire face. Pour un nombre de plus en plus important d'entreprises, suite à une période de fermeture obligatoire ou recommandée, le retour au travail devient une obligation pour survivre.

À la lumière de l'évolution de la situation économique, évaluer, sous un angle sous régional, l'impact du Covid-19 sur le secteur privé africain et l'efficacité des mesures mises en place par les gouvernements et entreprises, depuis le début de la crise, s'impose comme un nécessité. De plus, alors que le retour au travail devient pour plusieurs entreprises une obligation pour

survivre, l'échange collectif sur le sujet apparaît également comme une bonne pratique qui contribuera à la formulation de réponses communes.

La Fédération des organisations patronales de l'Afrique de l'Ouest (**FOPAO**) a pour principales missions de maintenir une liaison constante et d'organiser un cadre de coopération permanente entre ses membres, de défendre les intérêts, d'organiser des échanges d'informations juridiques, sociales, fiscales, économiques, commerciales, financières et d'œuvrer pour l'intégration économique dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et d'autres organisations pour le développement des échanges économiques et commerciaux .

A l'instar de la FOPAO, l'Union des Patronats d'Afrique Centrale (**UNIPACE**) est une plateforme du secteur privé de l'Afrique Centrale et l'interlocuteur de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et des organismes internationaux partenaires (BAD, Banque Mondiale, Union Européenne, PNUD...) pour tous les dossiers d'intérêt communautaire touchant ou impliquant le secteur privé d'Afrique Centrale.

Dès l'apparition de la crise en Afrique, l'OIE a tenu à s'engager aux côtés de ses partenaires africains. Au mois d'avril 2020, deux conférences digitales (Afrique francophone et Afrique anglophone) sur le thème « **Covid-19 en Afrique : partage d'expériences et recommandations pour le secteur privé** » ont été organisées afin de rapidement comprendre les enjeux et défis auxquels le secteur privé africain était confronté et de formuler des recommandations à son attention. En plus d'un guide sur le travail, l'OIE a également produit en partenariat avec la *Society for Human Resource Management (SHRM)*, un **Guide sur le retour au travail** (mai 2020). Ce guide permet aux entreprises de procéder à une évaluation de la situation, de mettre en place des mesures adéquates de retour au travail, de se préparer aux effets post-Covid-19 et de faire face aux nouvelles réalités du travail.

## **Objectifs**

La Conférence numérique "**Covid-19 en Afrique : renforcer la coopération entre les organisations d'employeurs de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale pour une meilleure résilience et un retour au travail efficace**" a pour objectif de faire un suivi sur l'impact de la crise sur le secteur privé africain et de formuler des recommandations en vue d'un retour au travail en toute sécurité en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Elle vise spécifiquement à :

1. Évaluer les impacts des mesures sociales et économiques prises par les gouvernements, ainsi que les institutions à vocation sous régionale ;
2. Présenter des exemples d'actions du secteur privé dans la lutte contre le Covid-19 ;
3. Échanger sur les stratégies et réalités liées au retour au travail ;
4. Évaluer les besoins actuels des organisations d'employeurs d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale ;
5. Dégager des perspectives communes (OIE/FOPAO/UNIPACE) sur les manières de faciliter les collaborations sous régionales des organisations d'employeurs africaines.

**ORDRE DU JOUR (HEC, Genève)**

**11h00-11h15** : Mots d'ouverture de M. Roberto Suárez, Secrétaire général de l'OIE  
Propos introductif, M. El-Mahfoud Megateli, Vice-président OIE pour l'Afrique

**11h15-12h10** : Panel de discussion

**12h10-12h20** : Q&R

**12h20-12h25** : Mots de clôture FOPAO/UNIPACE

**12h25-12h30** : Mots de clôture de M. Roberto Suárez, Secrétaire général de l'OIE

\*\*\*\*\*